

**APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/112/T/2017 POUR LES TRAVAUX
D'AMENAGEMENT DE LA TOITURE DE L'AMPHITHEATRE DE L'INSP.**

Date de publication :4...../.....5...../2017

Date d'ouverture des offres :2...../.....6...../2017

1. Objet

L'Institut National de Santé Publique invite, par le présent Appel d'Offres, les soumissionnaires admis à concourir à présenter leurs offres sous pli fermé, pour les travaux d'aménagement de la toiture sur l'Amphithéâtre de l'INSP.

2. Financement du marché

Le financement provient des fonds propres de l'INSP

3. Spécification du marché

La passation du Marché sera conduite par appel d'offres ouvert national tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi.

4. Allotissement

Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont en un seul lot

5. Délai d'exécution

L'ensemble des travaux sont à réaliser dans un délai maximum de Soixante quinze (75) jours calendriers

Les clauses du règlement Particulier de l'Appel d'Offres et celles des Clauses et Conditions du Marché sont les clauses du Dossier Type d'Appel d'Offres pour Passation des Marchés de Travaux, publié par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics du Burundi.

6. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales [qu'elles participent à titre individuel ou dans le cadre d'un groupement (consortium) de soumissionnaires] et possédant les conditions juridiques, techniques, et les capacités financières nécessaires à l'exécution du marché.

7. Monnaie du Marché

Le marché est conclu en monnaie burundaise : **le franc burundais (Fbu)**

8. Consultation et acquisition du dossier d'appel d'offres

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté tous les jours ouvrables, pendant les heures de service à l'adresse suivante :

Institut National de Sante Publique (INSP)

Avenue de l'Hôpital n°3

BP : 6807 Bujumbura-Burundi ; Tél : 22 26 97 20/22 26 97 13 ou sur son site internet :

www.insp.bi/annonces.

Le Dossier d'Appel d'Offres pourra être retiré à l'INSP, moyennant paiement d'un montant non remboursable de cinquante mille francs Burundais (50.000 FBU) à verser la moitié

(25.000 Fbu) sur le compte n° 1101/001-04 ouvert à la BRB au nom du compte général du trésor et une autre moitié qui reste (25.000 Fbu) sur le compte no 0046300-78 ouvert à la BCB au nom de l'INSP.

9. Renseignement

Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à l'adresse ci-dessous en mentionnant la référence de publication indiquée en ci-haut, au moins 21 jours avant la date limite de remise des offres.

10. visite de site

Une visite de site sera organisée le 18.../5./2017 à 11 heures à l'INSP.

11. Présentation de l'offre

Les soumissionnaires doivent soumettre une seule offre

Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un million de Franc Burundais (1 000 000 Fbu). Les chèques certifiés ne sont pas acceptés.

Les offres sous plis fermés rédigées en langue française et en 4 exemplaires dont un original et 3 copies. Elles devront être soumises à l'adresse ci-dessus au plus tard le 2.../6./2017 avant 10 heures.

12. Validité des offres

Les offres sont valables pendant une période de 90 jours calendaires à compter de la date limite de remise des offres.

13. Date limite de dépôt des offres

Toutes les offres doivent être déposées au plus tard le 2.../6./2017 à 10 heures à l'adresse mentionnée au dessus.

Toute offre reçue après la date limite et heure ne sera pas prise en considération.

14. Séance d'ouverture des offres

Les offres seront ouvertes en présence des soumissionnaires qui souhaitent être présents à l'ouverture ou de leurs représentants et d'un représentant de la DNCMP à l'adresse mentionnée ci-dessus le 9.../6./2017 à 10 heures 30.

Fait à Bujumbura le 27.../6./2017

Dr Pierre Claver KAZIHISE

Directeur Général de l'INSP

